



VILLE DE  
**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
*...ma vie, ma ville !*

**PROCÈS VERBAL – 17 NOVEMBRE 2009**

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

Le 18 novembre 2009

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2009**

À une séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 17 novembre 2009 à dix-neuf heures quinze (19h15), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Michel Charrette, Sylvain Marinier, Grant MacKenzie, Yvan Chen, Jean-Léo Legault et Kenneth Hague, madame la conseillère Lise Gaudreau-Régimbald, sous la présidence de son honneur le maire Denis Chalifoux.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général et madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

**MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

**ORDRE DU JOUR**

1. Mise aux normes du centre sportif, aréna et piscine – Mandat honoraires professionnels – Ingénieurs conseil
2. Mise aux normes du centre sportif, aréna et piscine – Mandat honoraires professionnels – Architectes
3. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

**AG2009-11-010**

**Mise aux normes du centre sportif, aréna et piscine – Mandat honoraires professionnels – Ingénieurs conseil**

**ATTENDU QU'**

il y a lieu de procéder à des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts, aréna et piscine ;

**ATTENDU QUE**

la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup>. Michelle Courchesne, a accordé une autorisation de principe pour le versement d'une aide financière de 50 % des dépenses admissibles pour la réfection du centre sportif dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives ;

**ATTENDU QUE**

le conseil d'agglomération de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a procédé à un appel d'offres de services professionnels (TP-2009-026) pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection du centre sportif ;

Il est proposé par Kenneth Hague, conseiller

appuyé par Jean- Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme d'ingénieurs conseil Dessau, un mandat pour la réalisation des études préliminaires, estimation des travaux, plans et devis et documents d'appels d'offres pour la réfection du centre sportif conformément à leur soumission, suite à l'appel d'offres TP-2009-026, pour un montant maximal de 98 400 \$, taxes en sus.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense au montant de 98 400 \$, taxes en sus, qui sera imputée au poste budgétaire 51-499-40-911.

#### ADOPTÉE

AG2009-11-011

#### Mise aux normes du centre sportif, aréna et piscine – Mandat honoraires professionnels – Architectes

##### ATTENDU QU'

il y a lieu de procéder à des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts, aréna et piscine ;

##### ATTENDU QUE

la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup>. Michelle Courchesne, a accordé une autorisation de principe pour le versement d'une aide financière de 50 % des dépenses admissibles pour la réfection du centre sportif dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives ;

##### ATTENDU QUE

le conseil d'agglomération de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a procédé à un appel d'offres de services professionnels (TP-2009-031) pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection du centre sportif ;

Il est proposé par Lise Gaudreau-Régimbald, conseillère

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit le « Consortium Mario Allard, architecte et Jean-François Parent, architecte », un mandat pour la réalisation des études préliminaires, estimation des travaux, plans et devis et documents d'appels d'offres pour la réfection du centre sportif conformément à leur soumission, suite à l'appel d'offres TP-2009-031, pour un montant maximal de 23 900 \$, taxes en sus.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense au montant de 23 900 \$ taxes en sus, qui sera imputée au poste budgétaire 51-499-40-911.

#### ADOPTÉE

**Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.**

\_\_\_\_\_  
Le maire, Denis Chalifoux

\_\_\_\_\_  
Le greffier, Benoit Fugère